



Assurance complémentaire

Par **danjboom**, le **12/08/2013** à **07:55**

Bonjour;

Je suis actuellement en arrêt maladie; j'attends de voir mon chirurgien le 21 aout pour prendre une décision concernant mon genou gauche atteint d'arthrose. J'ai une prothèse depuis mai 2012 coté droit.J'ai souscrit une complémentaire santé qui refuse de me verser depuis deux mois mon complément de salaire. J'ai un contrat qui stipule qu'en maladie ;après 90 jours de carence mon assurance me verse une indemnité. Ils l'ont fait pendant un laps de temps ;j'ai passé une expertise médicale demandée par l'assurance ;le médecin a jugé que je pouvais travailler.La médecine du travail m'a jugé inapte à mon poste et mon contrat d'assurance a été souscrit avec en précision mon métier d'électricien.Quels sont mes recours?A qui dois je m'adresser pour défendre mes droits? Merci pour vos réponses.